

Jeudi 6 mai 2010

« Opérations photovoltaïques sur les bâtiments publics : Quels montages privilégier ? »

Journée animée par Luc Miltgen

9h45	Introduction	Philippe SARDIN Jean Michel DOIJE Christelle BESSON	Directeur de l'ENTPE Co Président de la CoTITA Centre Est Conseiller formation technique – CNFPT Lyon
10h00	Enjeux environnementaux et politique nationale sur l'énergie. Contexte réglementaire et technique du photovoltaïque.	Angela Saadé - HESPUL	Chargé de mission Programmes Européens & Photovoltaïque
10h30	Le choix d'une stratégie patrimoniale : finalités et critères - exemple de la démarche de l'État en Rhône Alpes	Christophe Deblanc - DREAL RA	Chef du Service adjoint - Ressources, Energie, Milieux et Prévention des pollutions
	- exemple de la démarche de la Région Rhône Alpes	Jacques Zambernardi - Région RA	Directeur Adjoint – Direction du Patrimoine de la Région Rhône-Alpes
11h10	Montages juridiques : contexte, définitions et principales caractéristiques, sur les bâtiments des collectivités territoriales et de l'État.	Noémie Poize – Rhônalpénergie Environnement Pascal Lebreton - CETE Nord Picardie	Chargé de mission Responsable études juridiques au pôle montages contractuels – groupe Construction
11h40	Montages juridiques : exemples d'opérations en tiers investissement - en maîtrise d'ouvrage directe : gymnase d'Alby-sur-Chéran ; - en maîtrise d'ouvrage externe :	Jean Claude Martin - Ville Alby-sur-Chéran	Président de la Communauté de Communes du Pays d'Alby-sur-Chéran
	. différents bâtiments municipaux	M. Foveau - Ville Aix en Provence	Responsable du département Bâtiments – Ville d'Aix-en-Provence
	. cas de l'État avec la base aérienne d'Istres	Frédéric Roulleau - Ministère Défense	Adjoint au chef du bureau environnement
13h00	Déjeuner		
14h15	Exemple d'opération en investissement propre : Halle – marché	Lucien Vial - Communauté de communes de Chamousset en Lyonnais	Président de la communauté de communes
14h35	Aspects particuliers à prendre en compte : - Sécurité incendie	Cdt Arnaud Anselme - SDIS Isère	Chef du Service d'Analyse et d'Evaluation des Risques
	- Urbanisme et sites classés	Etienne Bergdolt-Ministère Culture SDAP04	Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine des Alpes de Haute Provence
15h15	Le point de vue d'un financeur	Antoine Chevalier - DEXIA	Chargé d'affaires - Direction des Financements Spécialisés
15h35	Le point de vue d'opérateurs - cas d'un syndicat d'énergie - cas d'un développeur de projets	Antoine Dommanget -Énergie SDED (26) Philippe Vachette – SOLIRA (73)	Chargé de mission Syndicat d'Energie de la Drôme Gérant
16h20	Conclusion et synthèse de la journée	Christine Mesurolle - CERTU	Chargée de mission auprès de la direction du CERTU

Les montages juridiques, administratifs, et financiers d'une opération photovoltaïque sur des bâtiments publics

Le photovoltaïque présente des atouts forts en matière de Développement Durable et les objectifs nationaux incitent au développement des projets intégrés au bâti

Le patrimoine immobilier des personnes publiques offre des possibilités importantes d'installation de centrale photovoltaïque ; par ailleurs, la possibilité de vendre sa production électrique devrait être étendue à l'ensemble des personnes publiques (loi Grenelle 2). Le contexte est donc favorable et de nombreuses collectivités territoriales ou services de l'État aimeraient lancer des projets soit en maîtrise d'ouvrage directe soit par le biais d'opérateurs louant les toitures.

Le montage de telles opérations peut se révéler complexe, par le nombre des acteurs impliqués, le partage des responsabilités, l'affectation de la propriété des différentes parties de bâtiment concernées, les problèmes techniques de la maintenance, les aspects fiscaux et financiers etc.

La finalité de la journée est d'aider les personnes publiques à se lancer dans de tels projets en anticipant les éventuels risques. Elle permettra de dresser l'état des connaissances, des possibilités et des difficultés actuelles pour une collectivité ou un service déconcentré de l'État cherchant à monter une opération photovoltaïque sur un ou plusieurs bâtiments de son patrimoine.

La journée sera construite sur des témoignages et des retours d'expériences pour répondre aux questions suivantes :

- Quelle stratégie adopter selon la nature du projet ?
- Quels montages organisationnels et contractuels retenir ?
- Quels risques prendre en compte ?

Public

Directeurs Généraux des Services, Directeurs des Services Techniques, Responsables en charge des bâtiments publics des collectivités territoriales et de l'État.

Les partenaires organisateurs

La CoTITA Centre-Est et les délégations Rhône-Alpes Lyon et Grenoble du CNFPT, en partenariat avec l'ADSTD, l'AITF, le CERTU, les CETE de Lyon et Nord Picardie, l'ENTPE et Rhonalpénergie - Environnement.

Crédit photo : P. CHEIPPE / CERTU – Installation photovoltaïque en toiture-terrasse de l'hôtel communautaire du Grand Lyon



Journée technique

« Opérations photovoltaïques sur les bâtiments publics : Quels montages privilégier ? »

Jeudi 06 mai 2010
LYON



Association des Directeurs
de Services Techniques
Départementaux

RHONALPÉNERGIE
Environnement



